



Belgian Cancer Registry

MANUEL

WBCR



Index

1. Introduction.....	3
2. L'application en ligne pour l'enregistrement du cancer (WBCR).....	4
3. Comment obtenir un accès à l'application via le portail eSanté?.....	5
3.1. Identification via carte d'identité électronique ou un Token.....	5
3.2. Avoir accès aux services sécurisés de eHealth en tant qu'hôpital.....	6
3.3. Désignation d'un Responsable Accès Entité et d'un Gestionnaire Local.....	7
3.3.1. Le Responsable Accès Entité (RAE).....	7
3.3.2. Le Gestionnaire Local (GL).....	7
3.4. Création d'utilisateurs et de profils d'utilisateur.....	8
4. Procédure de connexion pour les utilisateurs de la WBCR.....	9
5. Comment travailler dans la WBCR ?.....	14
5.1. Enregistrer un nouveau diagnostic.....	16
a. Identification de patient.....	16
b. Les pages d'enregistrement spécifique.....	19
c. Validation.....	21
5.2. Enregistrement d'un follow-up.....	23
5.3. Introduction des participants à la COM.....	24
5.4. Champ des remarques.....	25
5.5. Ajout de champs libres supplémentaires.....	26
5.6. Avertissement en cas d'enregistrements antérieurs pour un patient.....	26
5.7. Enregistrement d'un patient sans numéro NISS.....	27
5.8. Recherche des enregistrements et follow-ups gardés en attente et envoyés.....	30
a. Onglet 'Envoyés'.....	30
b. Onglet 'Sauvés' (gardés en attente).....	31
c. Onglet 'Projets'.....	32
5.9. Imprimer les formulaires COM.....	34
5.10. Envoyer 'en lot' des enregistrements validés.....	34
5.11. Téléchargement des enregistrements gardés en attente ou envoyés.....	35
6. Comment participer à un projet d'enregistrement spécifique?.....	37
6.1. Ajouter des enregistrements des projets spécifiques.....	37
6.1.1. Combinaison de l'enregistrement d'un projet avec l'enregistrement du cancer légalement obligatoire.....	37
a. Remplir immédiatement les variables du projet spécifique.....	38
b. Reporter l'enregistrement des variables spécifiques du projet.....	38
c. Pas de participation.....	39
6.1.2. En plus de l'enregistrement légalement obligatoire du cancer.....	39
6.2. Les projets de la Fondation Registre du Cancer.....	40
6.2.1. Head and Neck.....	40
6.2.2. Techniques Innovantes en Radiothérapie.....	40
6.2.3. RALP.....	40
6.2.4. EFFECT.....	40
7. Se déconnecter.....	41
8. Problèmes que vous pourriez rencontrer.....	41
8.1. Adapter les paramètres de sécurité.....	41

a.	Permettre l'utilisation des 'Cookies'	41
b.	Ajouter le website aux sites de confiance.....	42
8.2.	WBCR inaccessible	43
a.	Obtention de l'accès à la WBCR échoue	43
b.	Accès aux pages d'enregistrement d'un projet spécifique refusé	44

1. Introduction



Merci de l'intérêt que vous portez à l'application d'enregistrement du cancer, la Web Based Cancer Registration ou WBCR.

Cette application en ligne permet de compléter et d'envoyer les enregistrements du cancer classiques. De cette manière, vous remplirez l'obligation légale d'enregistrer chaque nouveau diagnostic de cancer. Cet enregistrement est parfaitement conforme aux prescriptions légales du formulaire COM. Vous pourrez imprimer ce formulaire via l'application pour l'envoyer ensuite aux organismes assureurs.

Il est aussi possible de participer à des projets d'enregistrement spécifiques, notamment dans le cadre de la "Quality of Care".

2. L'application en ligne pour l'enregistrement du cancer (WBCR)

L'application en ligne pour l'enregistrement du cancer, la WBCR, est une application web, développée et gérée par la Fondation Registre du Cancer, qui permet d'introduire des données d'enregistrement via une interface en ligne facile à utiliser et de les transmettre à la Fondation Registre du Cancer de manière sécurisée.

Les avantages de l'application WBCR sont entre autres les suivants:

- Accès à l'application en ligne est **rigoureusement régularisé et strictement sécurisé**. L'accès à l'application en ligne s'effectue via le portail eSanté. Selon le profil qui lui a été attribué, l'utilisateur est autorisé ou non à consulter certaines données (vous trouverez plus d'informations sur ces profils dans la section 3.4.).
- La WBCR offre aussi l'avantage que l'enregistrement des données spécifiques au projet peut être combiné avec l'enregistrement du cancer rendu obligatoire par la loi (voir section 6.1.1.).
- L'application en ligne WBCR contient des **contrôles internes** qui garantissent la qualité des données transmises. Avant son envoi, l'enregistrement est systématiquement soumis à un processus de validation, dont les résultats sont susceptibles de générer des avertissements ou des messages d'erreur qui s'affichent à l'écran (voir section 5.1.).
- L'application permet aussi de **sauvegarder les enregistrements** avant leur envoi. La sauvegarde permet d'ajouter d'autres données disponibles (p.ex. des données qui ont trait aux traitements en cours ou projetés) (voir section 5.8.).
- Les utilisateurs ont **accès à leurs propres données d'enregistrement**. L'application comporte plusieurs possibilités de consulter les enregistrements envoyés ou sauvegardés (voir section 5.8.).
- La saisie des données est simplifiée grâce une **interface facile à utiliser**, proposant des textes explicatifs d'aide pour les principales variables, ainsi que la possibilité de

rechercher le code ICD-O-3 pour retrouver l'emplacement de la tumeur primaire et le diagnostic histologique.

3. Comment obtenir un accès à l'application via le portail eSanté?

3.1. Identification via carte d'identité électronique ou un Token

L'identité des utilisateurs est vérifiée au moment de la connexion. Les utilisateurs ne peuvent se connecter que s'ils disposent d'une carte d'identité électronique (eID) ou d'un Token.

- **eID**: la majorité de la population dispose déjà d'une carte d'identité électronique. Si ce n'est pas le cas, cette carte peut être demandée par l'utilisateur en se rendant à la maison communale. Veuillez tenir compte du fait que le délai de livraison peut atteindre 3 semaines.

L'utilisation de la carte d'identité électronique nécessite l'installation sur les ordinateurs utilisés :

- d'un lecteur de carte (modèle au choix de l'hôpital)
- du logiciel d'exploitation de la carte d'identité belge (téléchargement gratuit)

Sur le site <http://www.cardreaders.be>, vous pouvez trouver des informations sur les différents types de lecteurs de carte disponibles en Belgique, de même que les détails où vous les procurez.

Une information détaillée de la carte d'identité électronique et l'accès au portail eSanté est disponible via les liens:

<http://eid.belgium.be/fr/>

<https://www.ehealth.fgov.be/fr/esante/eidtoken>

Attention: la carte d'identité fonctionne, comme une carte bancaire, à l'aide d'un code PIN (à initialiser à la commune). Ce code PIN sera nécessaire pour vous connecter à l'application!

- **Token**: se présente sous forme d'une carte en papier que vous pouvez utiliser pour insérer une signature numérique ou électronique. Cette carte contient 24 codes personnels constitués de 6 caractères. Avec votre Token, vous pouvez accéder à certains services en ligne sécurisés, y compris l'application en ligne d'enregistrement du cancer. Si vous souhaitez vous identifier avec votre Token, vous avez besoin des codes personnels ainsi que de votre nom d'utilisateur et mot de passe.

Vous ne pouvez utiliser que votre Token personnel. Conservez-le donc en lieu sûr et ne communiquez pas ces codes à des tiers.

Un Token assure un niveau de sécurisation supplémentaire en plus de votre nom d'utilisateur et de votre mot de passe. Un Token peut être demandé en ligne (une dizaine de jours après la commande, vous recevrez votre Token par la poste).

Pour obtenir un Token, un nom d'utilisateur et un mot de passe, vous devez tout d'abord vous enregistrer sur le site du portail fédéral.

<http://www.belgium.be/>

Sur ce portail, vous pouvez alors faire une demande de Token. http://www.fedict.belgium.be/fr/autres_services/demande_de_token/tokenaanvraag

Pour des raisons de sécurité, il est fortement recommandé de travailler avec la carte d'identité électronique. De plus, ce dernier est amené à disparaître prochainement.

3.2. Avoir accès aux services sécurisés de eHealth en tant qu'hôpital

La WBCR fait appel aux services sécurisés d'eHealth pour la gestion des utilisateurs.

Attention: Si votre hôpital a déjà accès à ces services sécurisés, vous pouvez passer ce chapitre et vous rendre à la section 3.3.

Les prestataires de soins ne peuvent s'annoncer sur les services sécurisés de eHealth que si votre entreprise ou votre hôpital:

- a demandé l'accès aux services en ligne sécurisés de eHealth
- a désigné un Responsable Accès Entités.

La demande d'accès doit être introduite par un représentant de votre hôpital. Pour un hôpital affilié à l'ONSS (Office National de Sécurité Sociale) (hôpitaux privés), le responsable de l'institution sera un administrateur, associé ou chef d'entreprise. Pour les hôpitaux dépendant de l'ONSSAPL (Office National de Sécurité Sociale des Administrations Provinciales et Locales) (hôpitaux publics), il s'agit d'un responsable politique ou administratif.

Selon le statut de votre hôpital, la procédure à suivre pour la désignation d'un Responsable Accès Entité diffère. Les hôpitaux dépendant de l'ONSS doivent suivre la procédure online tandis que ceux dépendant de l'ONSSAPL doivent compléter un formulaire R8.

Toutes les informations concernant la demande d'accès aux services sécurisés d'eHealth sont à retrouver sur la page 'Demande d'accès' du portail eSanté :

<https://www.ehealth.fgov.be/fr/esante/demande-acces>

3.3. Désignation d'un Responsable Accès Entité et d'un Gestionnaire Local

Attention: Si le RAE et/ou le GL ont déjà été désignés, vous pouvez passer ce chapitre et vous rendre à la section 3.4.

3.3.1. Le Responsable Accès Entité (RAE)

Le **Responsable Accès Entité (RAE)** est responsable des accès de l'organisation se déroulant via la plateforme eHealth. Pour faire ceci, il/elle utilise une application développée par eHealth : "Gestion d'accès pour Entreprises et Organisations". La gestion quotidienne de qualités spécifiques (sécurité sociale, secteur des soins de la santé, ...) peut être confiée à un Gestionnaire Local.

L'hôpital a une liberté totale pour le choix de son Responsable Accès Entité, il n'y a aucune restriction. Nous conseillons cependant de désigner quelqu'un de proche de la direction centrale. Le Responsable Accès Entité sera responsable de toutes les applications sécurisées par eHealth y compris celle de l'enregistrement du cancer de la Fondation Registre du Cancer.

Les informations concernant la première procédure d'inscription du RAE sont à retrouver dans le manuel d'utilisation : "**Aide à la première connexion d'un Responsable Accès Entité**".
https://www.ehealth.fgov.be/sites/activeprd.ehealth.fgov.be/files/assets/fr/pdf/access/ehealth_pre-miere_connection_rae.pdf

Le lien vers l'application "Gestion d'accès pour Entreprises et Organisations" est également disponible sur:

https://www.socialsecurity.be/site_fr/eHealth/login.htm

3.3.2. Le Gestionnaire Local (GL)

Un **Gestionnaire Local** gère, pour le compte de votre organisation, l'accès à tous les services sécurisés sur la plateforme eHealth. C'est lui qui se charge de donner accès aux applications sécurisées d'eHealth.

Les **tâches** du Gestionnaire Local sont la création des utilisateurs et l'attribution des profils d'utilisateurs ainsi que des relations hiérarchiques entre médecin et personnel administratif.

Il peut éventuellement partager sa responsabilité avec un **co-gestionnaire local**. Les gestionnaires locaux peuvent à leur tour déléguer la gestion des utilisateurs à des gestionnaires d'une **sous-division**.

Pour des questions spécifiques concernant (les tâches de) Responsable Accès Entité ou le Gestionnaire Local, vous pouvez s'adresser au Contact center health : tel. 02/788.51.55 du lundi au vendredi de 7 h à 20 h.

3.4. Création d'utilisateurs et de profils d'utilisateur

Pour la gestion des utilisateurs et des accès, le Gestionnaire Local ou le RAE utilise l'application "Gestion d'accès pour Entreprises et Organisations".

Via cette application, le GL peut créer des accès à eHealth pour les utilisateurs de son organisation et attribuer les profils nécessaires. Ces profils détermineront quels droits d'accès l'utilisateur a au sein d'une application définie.

Les profils qui peuvent être attribués à un utilisateur dans le cadre de l'application en ligne pour l'enregistrement du cancer (WBCR) sont les suivants:

- WBCR – Médecin Spécialiste (anciennement Médecin de type A): un médecin spécialiste n'a, au sein de l'application WBCR, accès qu'à ses propres enregistrements.
- WBCR – Coordinateur Oncologique (anciennement Médecin de type B): un Coordinateur Oncologique a, au sein de l'application WBCR, accès aux enregistrements de tout l'hôpital.
- Administratif: il arrive souvent que l'enregistrement du cancer soit réalisé par du personnel administratif et non par des médecins. Pour ces non-médecins ayant accès à l'application WBCR, le profil 'personnel administratif' est utilisé.
Étant donné que le personnel administratif travaille quand même avec des données médicales, ce personnel au sein de l'application WBCR, doit toujours être sous la responsabilité d'un médecin. C'est pour ça qu'une personne administrative est toujours liée à un (ou plusieurs) médecin(s) (via 'fonctions et responsabilités hiérarchiques' au sein de l'application 'Gestion d'accès pour Entreprises et Organisations'). Le personnel administratif reçoit, au sein de l'application WBCR, les mêmes droits que ceux des médecins responsables.

Remarque: L'introduction d'utilisateur dans l'application 'Gestion d'accès pour Entreprises et Organisations' nécessite de compléter un nom d'utilisateur et un mot de passe pour chaque utilisateur. Ceux-ci ne sont pas utilisés par la WBCR et ne nécessitent pas de leur être communiqués.

Une fois qu'un utilisateur a été correctement ajouté dans la base de données de même que son profil et ses relations hiérarchiques, il aura accès à la WBCR.

4. Procédure de connexion pour les utilisateurs de la WBCR

Pour vous connecter à la WBCR, vous utilisez l'adresse web de l'application:

- Allez sur <https://www.enregistrementducancer.be/wbcr/>
- Si vous obtenez un avertissement de sécurité, confirmez que vous souhaitez poursuivre.
- Sélectionnez 'Continuer en Français' (Figure 1).



Aanmelden voor Kanker Registratie
S'enregistrer pour Enregistrement du cancer

1 Selecteer uw taal
Choisissez votre langue

2 Identificatie
Identification

3 Kies uw profiel
Choisissez votre profil

Stap 1. **Selecteer uw taal** – Étape 1. **Choisissez votre langue**

De applicatie is beschikbaar in het **Nederlands**

Doe verder in het Nederlands

L'application est accessible en **Français**

Continuer en Français

Copyright ©2013 e-Health

Figure 1. Etape 1 : Choisissez votre langue

- Introduisez votre eID dans le lecteur de carte. Sélectionnez 'Continuez avec la carte d'identité électronique', sélectionnez le certificat¹ à votre nom et introduisez votre code PIN (une fenêtre pop-up apparaît après sélection 'Continuez avec la carte d'identité électronique') (Figure 2 et 3).
Si vous optez pour 'Continuer avec le nom d'utilisateur et le token', vous devrez fournir votre nom d'utilisateur, mot de passe et code token corrects (Figure 2).

¹ Ce certificat apparaît automatiquement si le lecteur de carte et le logiciel pour la carte d'identité électronique (eID) ont été installés correctement.



Figure 2. Etape 2 : Identification

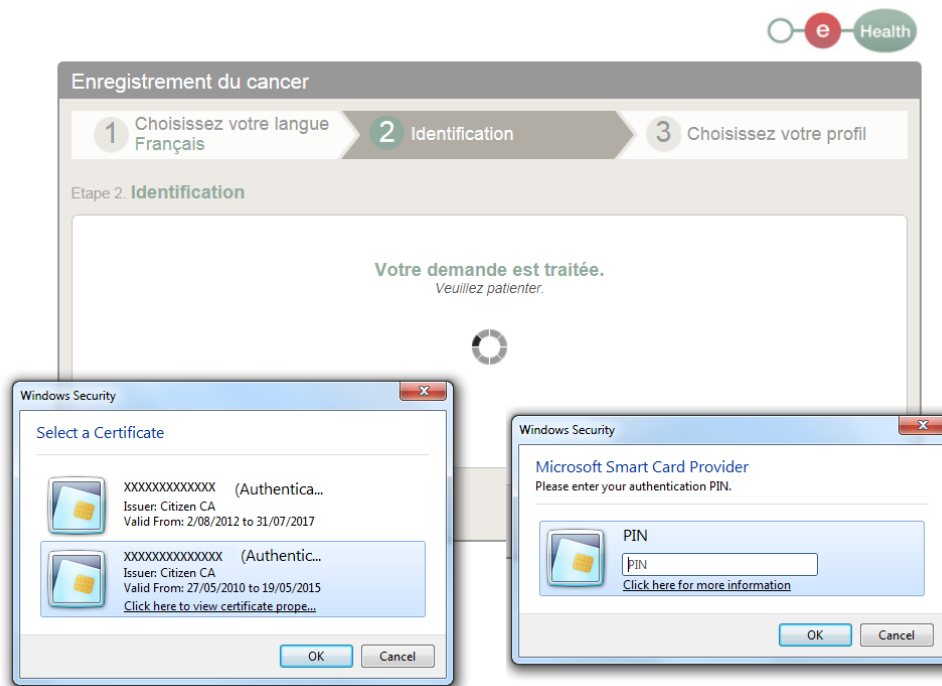


Figure 3. Sélectionnez le certificat à votre nom et introduisez votre code PIN

- En dessous de 'Au sein de l'organisation', choisissez l'hôpital pour lequel vous enregistrez et cliquez sur 'Se connecter' (Figure 4).

Se connecter pour Enregistrement du cancer

1 Choisissez votre langue Français 2 Identification eID 3 Choisissez votre profil

Etape 3. **Choisissez votre profil** [Besoin d'aide ?](#)

Vous êtes identifié comme : xxxxxxxxxxxxxxxxx (Déconnexion)

Je souhaite me connecter en tant que: xxxxxxxxxxxxxxxxx

Au sein de l'organisation:

- Autre organisme de soins
- xxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxx
- Hôpital
- Hôpital x

connecter

Copyright ©2013 [Clause de confidentialité](#) | [Conditions d'utilisation](#)

Figure 4. Choisissez l'hôpital pour lequel vous enregistrez.

- Vous arrivez dans l'application.



Une deuxième manière de vous connecter à la WBCR est de passer par le site web de la Fondation Registre du Cancer:

- Allez sur <http://www.registreducancer.be>
- Cliquez sur 'enregistrement du cancer' sur le côté gauche de votre écran, puis sur 'web based cancer registration' (Figure 5).
- Cliquez sur le bouton bleu 'WBCR'.

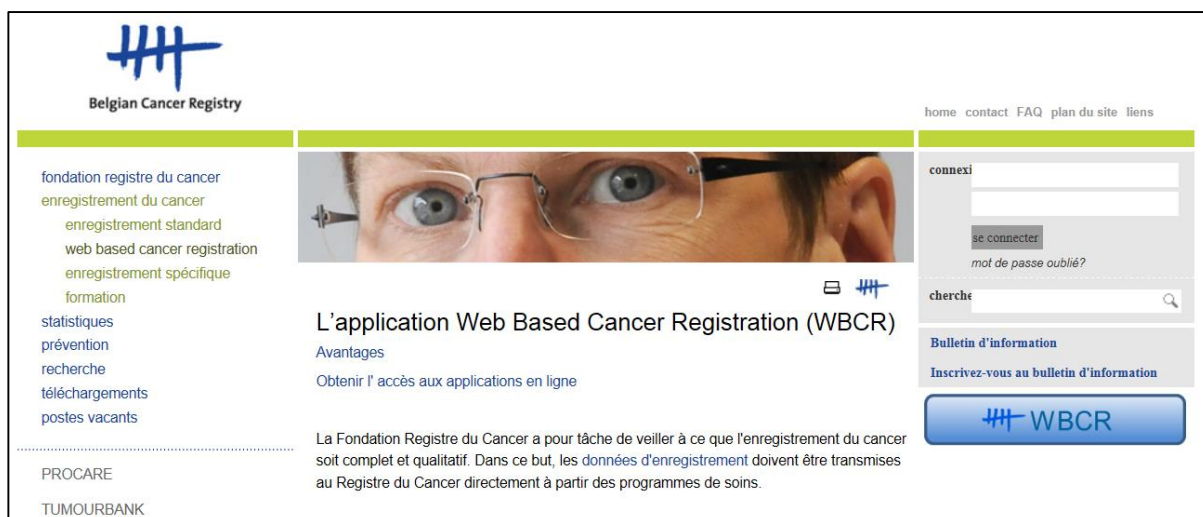


Figure 5. Site web de la Fondation Registre du Cancer.

- Cliquez sur 'Login'.
- Introduisez votre eID dans le lecteur de carte. Sélectionnez 'Continuez avec la carte d'identité électronique', sélectionnez le certificat² à votre nom et introduisez votre code PIN (une fenêtre pop-up apparaît après sélection 'Continuez avec la carte d'identité électronique'). Si vous optez pour 'Continuer avec le nom d'utilisateur et le token', vous devrez fournir votre nom d'utilisateur, mot de passe et code token corrects.
- En dessous de 'Au sein de l'organisation', choisissez l'hôpital pour lequel vous enregistrerez et cliquez sur 'Se connecter'.
- Vous arrivez dans l'application.

² Ce certificat apparaît automatiquement si le lecteur de carte et le logiciel pour la carte d'identité électronique (eID) ont été installés correctement.

Une troisième manière de vous connecter à la WBCR est de passer par le portail d'eHealth:

- Allez sur <http://www.ehealth.fgov.be>
- Choisissez 'Français'.
- Cliquez sur l'encadré 'My eHealth' sur le côté gauche en haut de votre écran.
- Introduisez votre eID dans le lecteur de carte. Sélectionnez 'Continuez avec la carte d'identité électronique', sélectionnez le certificat³ à votre nom et introduisez votre code PIN (une fenêtre pop-up apparaît après sélection 'Continuez avec la carte d'identité électronique').
Si vous optez pour 'Continuer avec le nom d'utilisateur et le token', vous devrez fournir votre nom d'utilisateur, mot de passe et code token corrects.
- En dessous de 'Au sein de l'organisation', choisissez l'hôpital pour lequel vous enregistrez et cliquez sur 'Se connecter'.
- Votre E-box apparaîtra à l'écran et vous cliquez alors tout en bas, près de « Favoris », sur le lien > Enregistrement du cancer.
- Vous arrivez dans l'application.

³ Ce certificat apparaît automatiquement si le lecteur de carte et le logiciel pour la carte d'identité électronique (eID) ont été installés correctement.

5. Comment travailler dans la WBCR ?

Avant de pouvoir aller plus loin dans l'application d'enregistrement du cancer, vous devez marquer votre accord avec les conditions d'utilisation. Un lien vers les conditions d'utilisation de l'application online d'enregistrement du cancer ('Application web d'enregistrement du cancer – Conditions générales d'utilisation') est disponible sur la page d'introduction (figure 6).



Figure 6. Page d'introduction de l'application online d'enregistrement du cancer.

Après avoir marqué votre accord avec les conditions d'utilisation, vous arrivez sur la page d'accueil de la WBCR (figure 7).

Sur la **page d'accueil de la WBCR**, vous retrouvez **différents modules d'enregistrement**. En première position, on retrouve le module pour l'enregistrement général du cancer. En dessous, sont situés les différents modules pour les projets d'enregistrement spécifique.

Par module, il existe un certain nombre d'actions courantes exprimées par des petites icônes dont la signification est précisée dans la légende. La légende apparaît si on clique sur l'icône du point d'interrogation à côté du module 'Enregistrements généraux'. **Les actions liées à ces petites icônes sont toujours d'application au sein du module dans lequel on travaille (module d'enregistrement général du cancer ou module d'enregistrement spécifique pour un projet).**

La signification des actions possibles est détaillée dans les parties suivantes.



Figure 7. Page d'accueil de l'application online pour l'enregistrement du cancer (Web Based Cancer Registration of WBCR). Au-dessus: le module pour l'enregistrement général du cancer, en-dessous: les différents modules pour les projets d'enregistrement spécifique. Par module, plusieurs actions sont représentées à l'aide de petites icônes. Les actions possibles peuvent différer d'un projet à l'autre (p.ex. l'option permettant d'enregistrer un follow-up). La signification des diverses petites icônes est donnée dans la légende.



5.1. Enregistrer un nouveau diagnostic



Ajouter un nouvel enregistrement d'un nouveau diagnostic

a. Identification de patient

Chaque enregistrement commence avec l'identification du patient (figure 8). Les données d'identification du patient peuvent être introduites sur cette page. Ce n'est que lorsque ces données sont entrées correctement que vous pouvez cliquer sur 'Suivant'.

Figure 8. Page d'identification du patient.

- La WBCR dispose du **web service 'IdentifyPerson'** (mis à disposition par eHealth) qui rend l'entrée des données du patient lors de l'enregistrement, plus rapide et plus conviviale. Lorsque vous introduisez le numéro NISS du patient, l'application en arrière-plan va chercher les données administratives correspondantes (telles que nom, prénom, date de naissance et ainsi de suite) au Registre national ou à la Banque Carrefour de la Sécurité Sociale. Les données obtenues sont alors automatiquement remplies.

Remarque:

Il est possible que les données administratives ne soient pas automatiquement complétées après avoir introduit le numéro NISS. Dans ce cas, il y a deux causes possibles:

1) Le numéro NISS introduit est incorrect. De par ce fait, le numéro n'est pas reconnu par le web service et les données d'identification ne peuvent pas être complétées. Par conséquent, vérifiez toujours si le numéro NISS a été entré correctement.

2) Il est possible que le web service soit (temporairement) hors service. Vous avez alors la possibilité a) d'attendre que le web service fonctionne à nouveau avant d'introduire l'enregistrement ou b) d'introduire les données d'identification du patient vous-même (les champs obligatoires sont : nom de famille, prénom, code postal, commune, date de naissance et sexe).

S'il y a une erreur dans le numéro NISS que vous avez introduit, l'application WBCR affichera un message d'erreur mentionnant un numéro NISS non valide lorsque vous tentez d'aller à la page suivante (figure 9).



Erreurs

- Cette page contient des erreurs

1. 86420512007 n'est pas un NISS valide

Patient

Sources

Hôpital

Mutuelle

Introduisez les coordonnées du patient

Numéro de sécurité sociale ¹

Nom de famille


Prénom


Code postal

Commune

Pays

N° organisme assureur

Date de naissance  jj/mm/aaaa

Date de décès  jj/mm/aaaa

Sexe Masculin Féminin

Figure 9. Message d'erreur en cas de numéro NISS incorrect.

- Pendant l'enregistrement, lorsque vous introduisez un numéro NISS pour lequel un/des enregistrement(s) figure(nt) déjà dans la banque de donnée, une mention de cet/ces enregistrement(s) apparaîtra, avec la possibilité de cliquer sur un lien vers l'aperçu du/des enregistrement(s) en question (voir section 5.6.).



b. Les pages d'enregistrement spécifique

Après avoir complété les données administratives du patient, vous vous retrouvez directement sur les pages d'enregistrement spécifique. Pour l'enregistrement général du cancer, ces pages se composent d'une page pour l'enregistrement des caractéristiques de la tumeur et - le cas échéant – d'une page où les participants à la COM peuvent être introduits (voir section 5.3.).

Les pages d'enregistrement en ligne sont donc conformes au formulaire d'enregistrement général du cancer prévu légalement ('Annexe 55')⁴ (figure 10).

Formulaire pour un nouveau diagnostic

Date d'incidence jj/mm/aaaa

Moyen de diagnostic --> remplir ou passer

Score OMS au diagnostic --> remplir ou passer

Localisation de la tumeur primitive

Latéralité Gauche Droite Organe impair Inconnu

Diagnostic histologique

Degré de différenciation --> Remplissez

TNM clinique cT cN cM

TNM pathologique pT pN pM (éventuellement ypTNM)

Autres classifications cliniques Type: --> remplissez Stade:

Date de début du premier traitement jj/mm/aaaa Pas connu Pas applicable

Traitements déjà reçus

Plan de traitement ultérieur

10 - Chirurgie 40 - Chimiothérapie 85 - Traitement palliatif
15 - Greffe de moëlle osseuse 50 - Hormonothérapie90 - Pas de thérapie
20 - Radiothérapie externe/curiethérapie60 - Immunothérapie 95 - Refus thérapie
25 - Chimioradiothérapie concomitante 70 - Symptomatique 99 - Inconnu
30 - Isotopes 80 - Autre forme de traitement (remplir)

Justification de la COM prise en charge d'un patient avec un nouveau diagnostic de cancer
 traitement oncologique qui s'écarte des lignes directrices écrites acceptées par le centre oncologique
 répétition d'une série d'irradiations d'une même région cible dans les douze mois, à compter de la date du début de la première série d'irradiations
 chimiothérapie par un médicament qui, dans une première phase de remboursement, a été désigné par la Commission de remboursement des médicaments pour faire l'objet d'un monitoring par la concertation oncologique multidisciplinaire
 autres (remplir)

Le cas enregistré n'a pas été discuté en COM.
 Je souhaite remplir ce formulaire avec des données supplémentaires pour mon utilisation personnelle. Ces données ne seront pas traitées par le Registre du Cancer mais pourront être consultées.

Remarques

Précédent **Sauvegarder** Suivant

Figure 10. Formulaire d'enregistrement pour un nouveau diagnostic pour l'enregistrement général du cancer.

Pour les **projets d'enregistrement** spécifique, la page d'identification du patient sera suivie par une ou plusieurs pages pour l'introduction des variables spécifiques au projet.

⁴ Arrêté Royal du 27-09-2010

Pour les variables *single select* qui peuvent être sélectionnées via un clic sur un bouton radio spécifique, vous trouverez à côté des options possibles une petite icône représentant un balai (p.ex. à côté de la variable 'latéralité' de la figure 10). Si vous cliquez dessus, le bouton radio que vous aviez sélectionné redevient vide.

A tout moment, lors de la saisie de votre enregistrement, il existe une possibilité d'entrer des données à **sauvegarder** de sorte que vous pouvez terminer ultérieurement l'enregistrement (figure 10).

Si vous avez terminé complètement l'enregistrement, vous arriverez sur une page rétrospective où l'enregistrement complet est à nouveau résumé.

Dans cet aperçu, vous pouvez choisir parmi un certain nombre de possibilités d'actions à l'aide des boutons situés en bas de la page d'enregistrement (Figure 11):

1. Précédent: Via ce bouton, vous pouvez retourner à la page précédente.
2. Vers les données administratives : via ce bouton, vous pouvez retourner vers la page d'identification du patient.
3. Vers les données médicales: via ce bouton, vous pouvez retourner vers la première page d'enregistrement spécifique de la tumeur.
4. Sauvegarder: via ce bouton, vous sauvez le formulaire d'enregistrement. Vous pouvez alors le remplir et l'envoyer plus tard.
5. Envoyer: via ce bouton, vous envoyez l'enregistrement à la Fondation Registre du Cancer.
6. Envoyer et imprimer: via ce bouton, vous envoyez l'enregistrement et vous avez la possibilité d'imprimer les données de l'enregistrement.
7. Imprimer un enregistrement: via ce bouton, vous pouvez imprimer l'enregistrement.
8. Imprimer COM : via ce bouton, vous pouvez imprimer la liste des participants à la COM.



Figure 11. Options après traitement d'un enregistrement.

c. Validation

Ce n'est que **lorsque toutes les données** ont été **correctement et complètement remplies**, que vous obtiendrez la **possibilité d'envoyer** l'enregistrement à la Fondation Registre du Cancer.

Dans l'application online WBCR, un certain nombre de contrôles internes sont prévus afin de garantir la qualité des données transmises. Avant qu'un enregistrement puisse être envoyé, celui-ci est toujours validé. En fonction du résultat de cette validation, des **avertissements ou des messages d'erreurs** peuvent être montrés à l'utilisateur (figure 12).

Lorsque les données sont fausses ou peu plausibles, l'utilisateur reçoit un message d'erreur (indiqué en rouge) ou un avertissement (indiqué en orange):

- **Un message d'erreur** indique que des données fautives ont été entrées. Un message d'erreur s'affichera lorsque, par exemple la date d'incidence se trouve dans le futur, les champs obligatoires n'ont pas été remplis, etc. La *cause sous-jacente du/des messages(s) d'erreur doit être corrigée* avant que l'enregistrement puisse être envoyé.
- **Un avertissement** signale des données qui semblent peu probables (p.ex., un diagnostic histologique très rare dans une localisation tumorale déterminée ou une topographie vaguement codée). Les données auxquelles l'avertissement se réfère doivent être contrôlées minutieusement et doivent être vérifiées afin de déterminer si elles sont effectivement justes. Si vous avez la certitude que les informations sont correctes, veuillez, dans le champ des remarques, confirmer que les données ont été contrôlées et sont en effet correctes (Figure 13). Ensuite, vous pouvez envoyer l'enregistrement à la Fondation Registre du Cancer.

S'il y a encore des erreurs présentes dans l'enregistrement ou des avertissements non encore résolus ou confirmés, les boutons 'Envoyer' et 'Envoyer et imprimer' ne sont pas visibles.

Une fois envoyé, l'enregistrement ne peut plus être modifié.

Cependant, si vous voulez encore modifier certaines variables après envoi (par exemple si vous souhaitez rectifier des informations erronées ou si vous voulez ajouter des informations additionnelles à l'enregistrement), vous pouvez suivre la procédure suivante :

Introduisez un nouvel enregistrement avec la correction/l'ajout des variables incorrectes ou absentes et mentionnez dans le champ des remarques qu'il s'agit d'une correction/complément d'un enregistrement précédent (de préférence avec la précision de la variable pour laquelle une correction a été apportée) (section 5.4.).

Si vous avez accidentellement envoyé un enregistrement pour un patient erroné, veuillez contacter la Fondation Registre du Cancer.

Erreurs	
1. Cette combinaison comportement - pT n'est pas autorisée	
Avertissements	
1. La combinaison localisation primaire de la tumeur et la morphologie est improbable	
2. Il est souhaitable de spécifier davantage cette topographie	

Patient

Hôpital	xxxxxxxxxxxx
Numéro de sécurité sociale	xxxx-xxx/xx
Nom de famille	xxxxxxxx
Prénom	xxx xxxxx
Code postal	xxxx
Commune	xxxxxxxx
Pays	Belgium
N° organisme assureur	
Date de naissance	xx/xx/xxxx
Date de décès	
Sexe	Féminin

Enregistrement

Formulaire pour un nouveau diagnostic

Date d'incidence	10/03/2012
Moyen de diagnostic	2 - histologie tumeur primitive
Score OMS au diagnostic	1 - symptomatique, ambulat
Localisation de la tumeur primitive	C55.9 Utérus SAI ^{1 2}
Latéralité	Organe impair
Diagnostic histologique	8441/3: Cystadénocarcinome séreux, SAI ^{1 1}
Degré de différenciation	2 - moyennement différencié
TNM clinique	cT cN cM
TNM pathologique	pT is ¹ pN pM (éventuellement ypTNM)

Figure 12. Message d'erreur et d'avertissement pour les données fautives ou improbables.

Les données introduites sont improbables. Pour continuer, veuillez introduire un commentaire.

Figure 13. Champ des remarques dans le cas d'un avertissement



5.2. Enregistrement d'un follow-up



Enregistrer un follow-up

Pour l'enregistrement général du cancer et pour certains projets d'enregistrement spécifique, un (ou plusieurs) follow-up peut/peuvent être introduit(s). L'introduction d'un follow-up se passe de la même manière que l'introduction d'un nouveau diagnostic : d'abord, vous serez guidé à partir de la page d'identification du patient, ensuite quand les données ont été introduites correctement, vous pouvez vous rendre sur la page d'enregistrement spécifique (figure 14).

Formulaire de follow-up

Date d'incidence jj/mm/aaaa

Localisation de la tumeur primitive

Diagnostic histologique

Intervalle libre? Oui Non

Date de la première récurrence (si intervalle libre) jj/mm/aaaa

récurrence locale récurrence régionale métastases à distance

Plan de traitement ultérieur

10 - Chirurgie 40 - Chimiothérapie 85 - Traitement palliatif
15 - Greffe de moëlle osseuse 50 - Hormonothérapie
20 - Radiothérapie externe/curiethérapie 90 - Pas de thérapie
25 - Chimioradiothérapie concomitante 95 - Refus thérapie
30 - Isotopes 70 - Symptomatique 99 - Inconnu
80 - Autre forme de traitement (remplir)

Justification du follow-up prise en charge d'un patient avec une récurrence
 prise en charge d'un patient avec une maladie progressive
 traitement oncologique qui s'écarte des lignes directrices écrites acceptées par le centre oncologique
 répétition d'une série d'irradiations d'une même région cible dans les douze mois, à compter de la date du début de la première série d'irradiation
 chimiothérapie par un médicament qui, dans une première phase de remboursement, a été désigné par la Commission de remboursement des médicaments pour faire l'objet d'un monitoring par la concertation oncologique multidisciplinaire
 autres (remplir)

Le cas enregistré n'a pas été discuté en COM.
 Je souhaite remplir ce formulaire avec des données supplémentaires pour mon utilisation personnelle. Ces données ne seront pas traitées par le Registre du Cancer mais pourront être consultées.

Remarques

Précédent Sauvegarder Suivant

Figure 14. Formulaire du follow-up pour l'enregistrement général du cancer.

Ici encore, il existe une possibilité de *conserver l'enregistrement pour le reprendre ultérieurement*. L'envoi de l'enregistrement est ici aussi à nouveau possible si les contrôles de qualité internes ont été satisfaits.



5.3. Introduction des participants à la COM

Pour un enregistrement pour lequel le patient a fait l'objet d'une discussion en COM, vous pouvez compléter les participants à la COM pendant l'enregistrement de cancer général. La liste des participants à la COM vous sera demandée si vous spécifiez la justification de la COM ou la justification du follow-up en fin d'encodage du formulaire d'enregistrement du cancer général. Le formulaire des participants à la COM apparaîtra comme illustré à la figure 15. Après le premier encodage d'un médecin spécifique, son nom et son numéro INAMI sera automatiquement sauvegardé dans l'application, de manière à ce qu'il puisse être ultérieurement sélectionné dans une liste. Ainsi, vous ne devrez plus remplir à nouveau ces données.



The screenshot shows a web interface for the Belgian Cancer Registry. At the top, there is a navigation bar with links: 'page d'accueil', 'conditions d'utilisation', 'participants à la com', 'contactez-nous', and 'aide'. Below this is the 'Belgian Cancer Registry' logo and the title 'Formulaire des participants à la COM'. The form contains the following fields:

- Nom: xxxxxxxxxxxx
- Numéro de sécurité sociale: xxxxxx-xxx/xx
- Sexe: Féminin
- Demandeur de la COM: [input field]
- Coordinateur de la COM: [input field]
- Participant 1: [input field]
- Participant 2: [input field]
- Participant 3: [input field]
- Participant 4: [input field]
- Participant 5: [input field]
- N° INAMI: [input field]
- N° INAMI: [input field]
- N° INAMI: [input field]
- N° INAMI: [input field]
- N° INAMI: [input field]
- N° INAMI: [input field]
- N° INAMI: [input field]
- Institution: xxxxxxxxxxxx
- Date de la COM: [input field] with a calendar icon and 'jj/mm/aaaa' format

At the bottom, there are three buttons: 'Précédent', 'Sauvegarder', and 'Suivant'.

Figure 15. Enregistrement des participants à la COM.

Si vous voulez adapter la liste, automatiquement sauvegardée, des patients à la COM (modifier ou supprimer des noms et/ou numéro INAMI), ceci peut se faire via le bouton 'Participants à la COM', dans la bannière en haut, dans le menu principal (figure 16).



Nom	N° INAMI	Actions
Dr. Peters	0-22222-22-222	Modifier Supprimer
Dr. X	0-98765-43-210	Modifier Supprimer
Dr. Stevens	1-11111-11-111	Modifier Supprimer
Dr. Y	0-11111-11-111	Modifier Supprimer
Dr. Z	1-23456-78-90	Modifier Supprimer


Figure 16. Liste des participants à la COM.

Si vous indiquez que le patient n'a pas été discuté en COM, vous ne verrez pas apparaître le formulaire des participants à la COM.

5.4. Champ des remarques

Le champ des remarques peut être utilisé pour ajouter des informations supplémentaires à l'enregistrement. Ces informations restent disponibles pour vous et pour nous. Ici vous pouvez e.a. indiquer qu'il s'agit d'un ypTNM ou, dans le cas d'une correction, mentionner qu'il s'agit d'une correction d'un enregistrement précédent (Figure 17).

Je souhaite remplir ce formulaire avec des données supplémentaires pour mon utilisation personnelle. Ces données ne seront pas traitées par le Registre du Cancer mais pourront être consultées.

Remarques 

Précédent Sauvegarder Suivant

Figure 17. Champ des remarques.



5.5. Ajout de champs libres supplémentaires

Il est également possible de compléter l'enregistrement du cancer général par des champs libres (variables textes, dates et numériques) (figure 18). Vous pouvez activer cette fonctionnalité en sélectionnant à la fin du formulaire de nouveau diagnostic de l'enregistrement du cancer standard l'option suivante: '*Je souhaite remplir ce formulaire avec des données supplémentaires pour mon utilisation personnelle. Ces données ne seront pas traitées par le Registre du Cancer mais pourront être consultées*' (figure 10).



Figure 18. Ajout de champs textes, dates et numériques, à l'enregistrement.

5.6. Avertissement en cas d'enregistrements antérieurs pour un patient

Lorsque, au cours de l'enregistrement, vous introduisez un numéro NISS dans la page d'identification du patient pour lequel des enregistrements apparaissent dans la base de données du module enregistrement dans lequel vous êtes actif à ce moment-là, un message vous proposant un lien s'affichera. Via ce lien, vous pourrez accéder à un aperçu des enregistrements en question (figure 19).

Si vous recevez ce message, vous aurez l'option de : 1) soit poursuivre avec un nouvel enregistrement ou 2) consulter l'aperçu des enregistrements précédents du patient soit via les liens vers la liste des enregistrements et follow-up gardés en attente et clôturés (voir section 5.7.).

Introduisez les coordonnées du patient

Il existe déjà une ou des tumeurs enregistrées pour ce patient.

Vous pouvez continuer ou choisir une action.

Consulter/repandre un enregistrement conservé, cliquez '[Reprendre un enregistrement](#)'

Consulter les enregistrements envoyés, cliquez '[Consulter les enregistrements envoyés](#)'.

Numéro de sécurité sociale	<input type="text" value="xxxxx-xxx/xx"/>
Nom de famille	<input type="text" value="xxxxxxxxxxx"/>

Figure 19. Avertissement en cas d'enregistrement(s) antérieur(s) pour un patient.

5.7. Enregistrement d'un patient sans numéro NISS

Les données de la page d'identification du patient doivent obligatoirement être complétées. Uniquement dans le cas de patients ne disposant pas de numéro NISS, un certain nombre de possibilités sont prévues pour tout de même pouvoir enregistrer ces patients. Ceci tant pour:

- un patient domicilié en Belgique (option 1)
- un patient qui n'est pas domicilié en Belgique (option 2)

Option 1: Patient sans numéro NISS avec un domicile Belge

Les citoyens EU ne sont pas obligés de faire la demande d'un NISS, mais ils en reçoivent fréquemment un lors de l'inscription à la commune. Vous pouvez utiliser ce NISS pour enregistrer ces patients. Si le patient ne dispose pas d'un NISS, le patient peut être enregistré au moyen de son numéro d'organisme assureur ou d'un autre identifiant unique propre.



Erreurs

- Cette page contient des erreurs

Avertissements

1. Le numéro d'identification de la sécurité sociale n'est pas valide

Patient

Sources

Hôpital

Mutuelle

Introduisez les coordonnées du patient

Numéro de sécurité sociale

Nom de famille

Prénom

Code postal

Commune

Pays

N° organisme assureur

Date de naissance jj/mm/aaaa

Date de décès jj/mm/aaaa

Sexe Masculin Féminin

Les données introduites sont improbables. Pour continuer, veuillez introduire un commentaire.

Il s'agit d'un patient étranger

Figure 20. Enregistrement d'un patient sans numéro NISS avec un domicile en Belgique.

- Introduisez le code postal. Dans la variable 'Pays', la Belgique est indiquée par défaut.
- Complétez le numéro d'organisme assureur ou le numéro d'identification dans le champ prévu pour le numéro d'organisme assureur.
- Une fois que vous aurez cliqués sur 'Suivant', un avertissement en orange apparaîtra pour indiquer que le NISS est obligatoire. Ceci est associé avec la remarque: *'Les données introduites sont improbables. Pour continuer, veuillez introduire un commentaire'*.

Vous avez ici la possibilité d'indiquer qu'il s'agit d'un patient sans numéro NISS mais avec un statut de résident en Belgique (figure 20). En cliquant à nouveau sur 'Suivant', vous arriverez sur la page d'enregistrement spécifique où vous pourrez poursuivre l'enregistrement.

Option 2: Patient sans numéro NISS avec un domicile à l'étranger.

The screenshot shows a web form titled "Patient" with a sub-section "Sources". Under "Sources", there is a text input field for "Hôpital" containing "XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX" and a radio button for "Mutuelle" with the label "Mutualités Neutres". Below this is the section "Introduisez les coordonnées du patient" with the following fields: "Numéro de sécurité sociale" (empty), "Nom de famille" (XXXXXXXXXXXXXXXX), "Prénom" (XXXXX), "Code postal" (XXXX), "Commune" (XXXXXXXXXXXXXXXX), "Pays" (dropdown menu showing "Netherlands"), "N° organisme assureur" (XXXXX), "Date de naissance" (10/02/1956), "Date de décès" (empty), and "Sexe" (radio buttons for "Masculin" and "Féminin"). At the bottom are two buttons: "Sauvegarder" and "Suivant".

Figure 21. Enregistrement d'un patient sans numéro NISS avec un domicile à l'étranger.

- Complétez le code postal étranger ainsi que le pays où le patient est domicilié (figure 21)
- Complétez le numéro d'organisme assureur (temporairement attribué) ou un numéro d'identification unique dans le champ prévu pour le numéro d'organisme assureur.
- Cliquez sur 'Suivant' pour poursuivre l'enregistrement.

5.8. Recherche des enregistrements et follow-ups gardés en attente et envoyés.



Liste de tous les enregistrements gardés en attente : enregistrements complets, en suspens et follow-ups

- Via l'icône en haut, vous pouvez rechercher vos enregistrements envoyés ou gardés en attente sur base du numéro NISS, du numéro d'organisme assureur ou de la date de COM. Ensuite, vous pourrez consulter, imprimer télécharger et éventuellement modifier (si gardés en attente) ou encore envoyer vos enregistrements.
- Une différence est faite entre les enregistrements gardés en attente ou envoyés qui entrent en compte pour être élargis dans le cadre de projets et les enregistrements en général (indépendamment qu'ils entrent ou pas en compte pour les projets). Les différents types d'enregistrements peuvent être retrouvés via les onglets spécifiques : 'Sauvés', 'Projets' et 'Envoyés'.

a. Onglet 'Envoyés'

Pour les enregistrements envoyés vous recevez 2 listes de résultats:

1) Dans la première liste se trouvent les enregistrements qui ont déjà été envoyés dans le module d'enregistrement général et auxquels vous avez accès selon votre profil.

Si votre recherche donne plusieurs résultats, vous pouvez, d'une part consulter séparément chacun des cas, les télécharger ou les imprimer. D'autre part, il est aussi possible de télécharger une sélection ou tous les enregistrements dans un fichier .csv ou .txt. (figure 22).

2) Dans la deuxième liste, vous avez également un aperçu des enregistrements envoyés pour le patient en question mais dont vous n'avez pas d'accès. Seul le nom du médecin, la source qui a réalisé l'enregistrement et la date de l'incidence de la tumeur enregistrée sont visibles (figure 22). Vous ne pouvez pas retrouver de quelle tumeur il s'agit précisément sans contacter l'hôpital mentionné.



Enregistrements WBCR

Sauvés Projets **Envoyés**

Critères de recherche

Numéro de sécurité sociale: xxxxxx-xxx/xx
 N° organisme assureur:
 Date de la COM: j/m/aaaa
 Rechercher

Résultats de recherche

2 enregistrements ont été trouvés, afficher 1 à 2.
Page 1

Actions	Numéro de sécurité sociale	Prénom	Nom de famille	Date de la COM	Type	Topographie	Médecin	Envoyés
<input checked="" type="checkbox"/> Observer Exporter en csv Exporter en txt Imprimer un enregistrement Imprimer COM Imprimer le rapport	xxxxxx-xxx/xx	xxx	xxxxxxx	05/02/2012	Nouveau diagnostic	C54.9	xxx xxxxxxxxxxxx	25/06/2012
<input type="checkbox"/>	xxxxxx-xxx/xx	xxx	xxxxxxx	05/02/2012	Nouveau diagnostic	C54.9	xxx xxxxxxxxxxxx	25/06/2012

Exporter

Résultats de la recherche d'autres médecins / hôpitaux

Si vous souhaitez avoir accès à des données enregistrées par un autre médecin, vous aurez l'information du nom du médecin responsable de l'enregistrement, de l'hôpital et de la date d'incidence, afin d'éventuellement le contacter dans un but diagnostique et thérapeutique.

2 enregistrements ont été trouvés, afficher 1 à 2.
Page 1

Numéro de sécurité sociale	Médecin	Source	Date d'incidence
xxxxxxxxxxx	xxxxx		01/02/2012
xxxxxxxxxxx	xxxxx		05/03/2012

Figure 22. *Première liste* : aperçu de tous les fichiers envoyés pour un patient. Après sélection d'un enregistrement spécifique, vous avez la possibilité d'examiner, de télécharger ou d'imprimer l'enregistrement. Ainsi, vous avez également la possibilité d'imprimer l'enregistrement et la liste des participants à la COM si le patient a été discuté en COM. *Deuxième liste* : aperçu des enregistrements envoyés pour lesquels les données ont été enregistrées mais auxquels vous n'avez pas accès (à l'intérieur ou à l'extérieur de l'hôpital propre).



b. Onglet 'Sauvés' (gardés en attente)

Sous l'onglet 'Sauvés' du module d'enregistrement du cancer standard, vous pouvez faire une recherche dans tous les enregistrements gardés en attente du module actif pour le patient concerné. A la différence des enregistrements envoyés, vous obtiendrez ici uniquement la liste des enregistrements gardés en attente auxquels vous avez accès. Vous ne visualiserez pas les enregistrements des patients pour lesquels vous n'avez pas de droit.

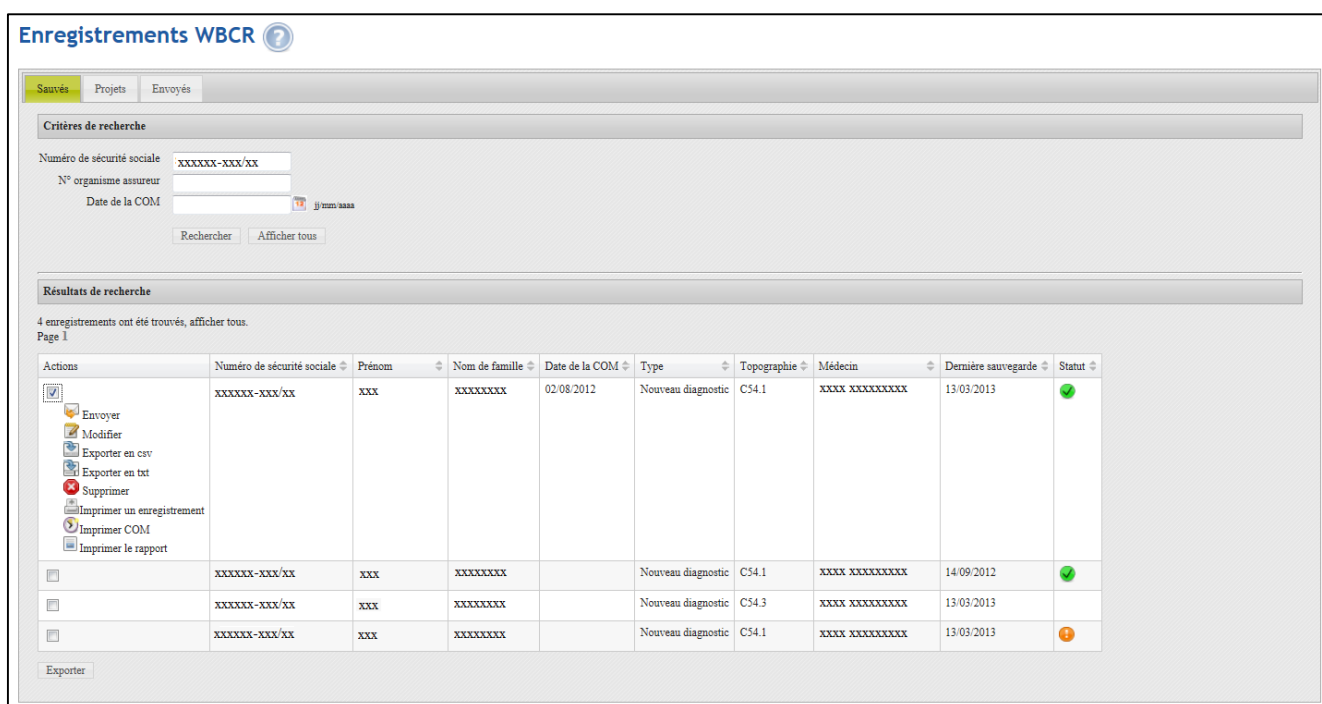
En sélectionnant un enregistrement déterminé, vous aurez la possibilité de compléter cet enregistrement. Après avoir cliqué, vous serez dirigés vers la page de données signalétiques de l'enregistrement que vous pourrez alors modifier, compléter et/ou envoyer. De même que pour les enregistrements envoyés, les enregistrements gardés en attente peuvent aussi être téléchargés sous forme de fichier .csv ou de fichier .txt. L'envoi, la suppression et l'impression (via fichier .pdf) sont également ici possibles.

Pour les enregistrements gardés en attente, dans l'aperçu, vous trouverez un **statut**. Ce statut indique si un enregistrement est complet et a satisfait à toutes les règles de validation (figure

23). Deux statuts sont possibles en fonction du fait que le contrôle de qualité ait généré ou pas des avertissements.

-  : "Validé sans erreurs"
-  : "Validé avec erreurs"

L'option "Envoyer" n'est disponible que si l'enregistrement a satisfait à toutes les règles de validation au moment de la mise en attente. L'option est visible après la validation avec fautes et la validation sans fautes.



The screenshot shows the 'Enregistrements WBCR' interface. At the top, there are tabs for 'Sauvés', 'Projets', and 'Envoyés'. Below is a search section with fields for 'Numéro de sécurité sociale', 'N° organisme assureur', and 'Date de la COM'. The search results section shows 4 registrations found. The table below lists these registrations with columns for Actions, Numéro de sécurité sociale, Prénom, Nom de famille, Date de la COM, Type, Topographie, Médecin, Dernière sauvegarde, and Statut.




Actions	Numéro de sécurité sociale	Prénom	Nom de famille	Date de la COM	Type	Topographie	Médecin	Dernière sauvegarde	Statut
<input checked="" type="checkbox"/> Envoyer <input type="checkbox"/> Modifier <input type="checkbox"/> Exporter en csv <input type="checkbox"/> Exporter en txt <input type="checkbox"/> Supprimer <input type="checkbox"/> Imprimer un enregistrement <input type="checkbox"/> Imprimer COM <input type="checkbox"/> Imprimer le rapport	xxxxxx-xxx/xx	xxx	xxxxxxx	02/08/2012	Nouveau diagnostic	C54.1	xxxx xxxxxxxxxx	13/03/2013	
<input type="checkbox"/>	xxxxxx-xxx/xx	xxx	xxxxxxx		Nouveau diagnostic	C54.1	xxxx xxxxxxxxxx	14/09/2012	
<input type="checkbox"/>	xxxxxx-xxx/xx	xxx	xxxxxxx		Nouveau diagnostic	C54.3	xxxx xxxxxxxxxx	13/03/2013	
<input type="checkbox"/>	xxxxxx-xxx/xx	xxx	xxxxxxx		Nouveau diagnostic	C54.1	xxxx xxxxxxxxxx	13/03/2013	

Figure 23. Aperçu de tous les enregistrements gardés en attente pour un patient donné. Après avoir cliqué sur un enregistrement spécifique, vous aurez la possibilité d'envoyer (si l'enregistrement a satisfait aux règles de validation), modifier, télécharger, supprimer et imprimer l'enregistrement. De plus, vous avez aussi la possibilité d'imprimer la COM et la liste des participants à la COM si le patient a fait l'objet d'une discussion en COM.

c. Onglet 'Projets'

En dessous de l'onglet 'Projets', dans le module des enregistrements généraux (figure 24), vous trouverez les enregistrements réalisés dans le cadre de l'enregistrement du cancer général et qui peuvent encore être pris en compte pour un ou plusieurs projets. Pour les enregistrements apparaissant sous cet onglet, vous avez - à côté des options disponibles pour consulter les enregistrements, les imprimer ou les télécharger, vous trouverez aussi l'option 'Voir projets possibles'. En cliquant dessus, vous aurez encore la possibilité de compléter le projet d'enregistrement (voir 6.1.1.). La figure 25 présente un exemple pour le projet EFFECT.

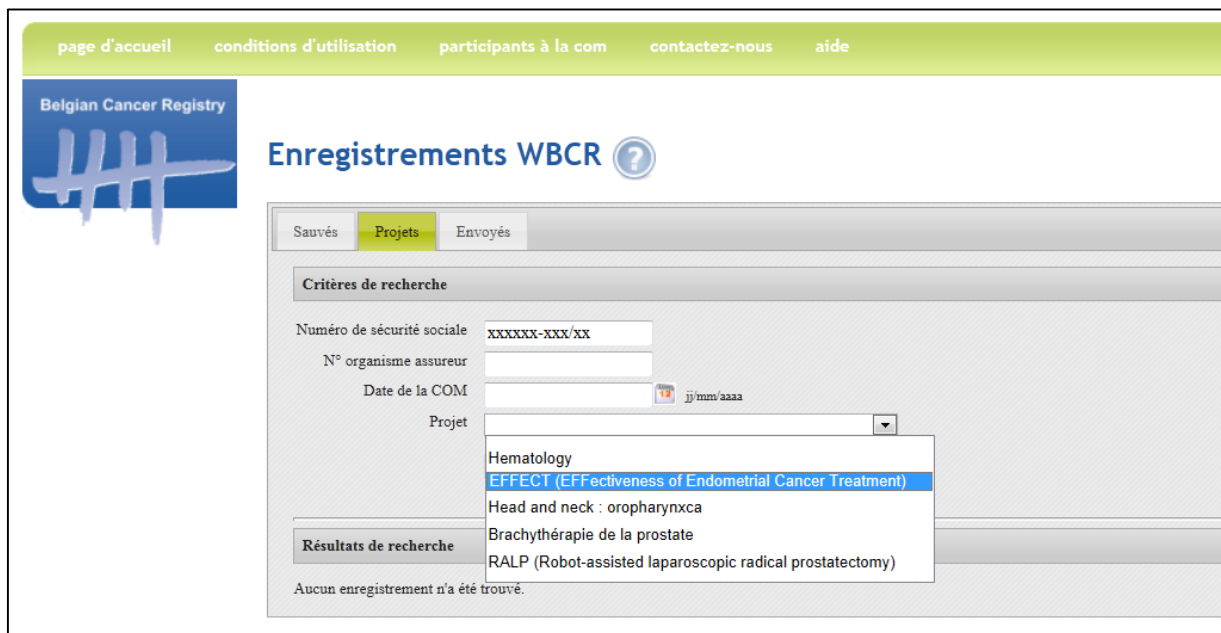


Figure 24. Aperçu des actions possibles sous 'Projets'.

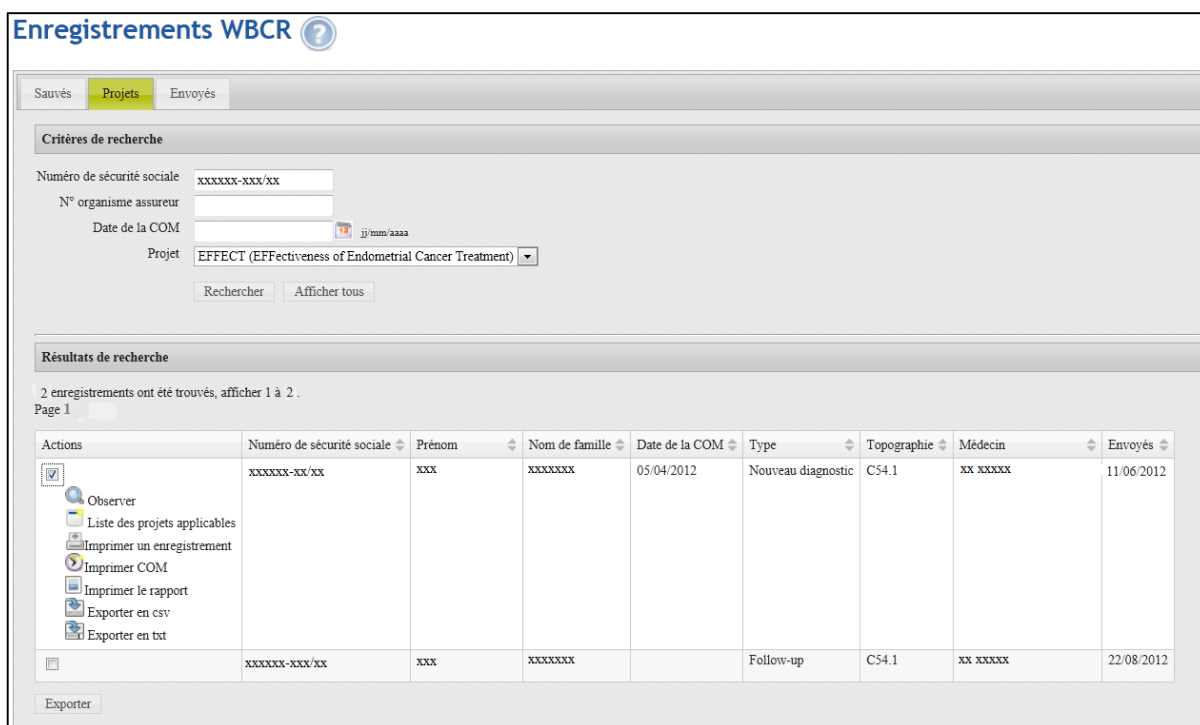


Figure 25. Aperçu des enregistrements généraux envoyés qui, de surcroît, sont pris en compte dans le cadre du projet EFFECT. En cliquant sur 'Liste des projets applicables', vous aurez la possibilité de compléter l'enregistrement EFFECT.

5.9. Imprimer les formulaires COM

Dans le module d'enregistrement généraux, il est possible d'imprimer les formulaires sauvés ou d'envoyer un enregistrement (formulaire d'enregistrement du cancer, Annexe 55). Ceci peut être envoyé vers l'organisme assureur du patient pour le remboursement de la COM. Si le patient a été discuté en COM, vous pouvez imprimer la **liste des participant à la COM** dans un document pdf séparé ('Imprimer un enregistrement' et 'Imprimer COM' respectivement). Ensuite, il est aussi possible d'imprimer ces deux documents dans un fichier pdf (imprimer le rapport) (figure 25).

5.10. Envoyer 'en lot' des enregistrements validés



Envoyer des enregistrements validés

Si vous avez plusieurs enregistrements validés sauvés dans le module actif (p.ex. des enregistrements qui ont été entièrement complétés et qui ont satisfait aux contrôles de qualité, tant des validations avec fautes que des validations sans fautes) peuvent, via cette fonction, être envoyés 'en lot' en un seul clic. Si vous voulez envoyer seulement une partie de ces enregistrements, vous pouvez sélectionner ces enregistrements et les envoyer ensemble (figure 26).

Envoyer des enregistrements ?

	Numéro de sécurité sociale	Prénom	Nom de famille	Type	Médecin	Dernière sauvegarde	Statut
<input type="checkbox"/>	xxxxxx-xxx/xx	xxxxx	xxxxxxxxxx	Nouveau diagnostic	xxx xxxxxxxxxxxx	13/09/2012	✓
<input type="checkbox"/>	xxxxxx-xxx/xx	xxxxx	xxxxxxxxxx	Nouveau diagnostic	xxx xxxxxxxxxxxx	13/09/2012	⚠
<input type="checkbox"/>	xxxxxx-xxx/xx	xxxxx	xxxxxxxxxx	Nouveau diagnostic	xxx xxxxxxxxxxxx	13/09/2012	✓

Selectionnez tous

Envoyer

Figure 26. Liste de données validées sauvegardées.

5.11. Téléchargement des enregistrements gardés en attente ou envoyés



Téléchargements des données d'enregistrement

Via 'Téléchargement des données d'enregistrement' vous pouvez télécharger les enregistrements encodés dans l'application en ligne, naturellement avec pour restriction de n'accéder qu'aux données auxquelles votre profil vous donne droit. Un médecin lié à un hôpital spécifique ne peut pas, par exemple, télécharger les données venant d'un autre hôpital.

Vous pouvez ici choisir de rechercher les enregistrements gardés en attente ou envoyés (figure 27 et 28). Pour les enregistrements gardés en attente, le critère de recherche est la date de dernière modification. Pour les enregistrements envoyés, il est possible de faire une recherche par date d'incidence, par date d'envoi ou date de COM.

Exporter un fichier

Hôpital xxxxxxxxxxxx

Type de fichier Enregistrements envoyés Enregistrements gardés en attente

Depuis 01/01/2012 jj/mm/aaaa

Jusqu'à 22/06/2012 jj/mm/aaaa

Rechercher par date d'incidence par date d'envoi par date COM

Rechercher

Trouvés 59 enregistrement(s)

Exporter

Figure 27. Téléchargement des enregistrements envoyés.

Exporter un fichier

Hôpital xxxxxxxxxxxx

Type de fichier Enregistrements envoyés Enregistrements gardés en attente

Depuis 01/01/2012 jj/mm/aaaa

Jusqu'à 14/09/2012 jj/mm/aaaa

Rechercher par date de dernière modification

Rechercher

Trouvés 2 enregistrement(s)

Exporter

Figure 28. Téléchargement des enregistrements gardés en attente.

Lorsque vous cliquez sur 'Exporter', vous recevrez un avertissement qui mentionne que vous êtes sur le point d'exporter des données médicales sensibles. A partir de ce moment, la responsabilité de la Fondation Registre du Cancer pour l'usage futur de ces données n'est plus engagée. Ce qui veut dire que vous êtes responsable de la protection de la Vie Privée de ces données sensibles exportées (figure 29).

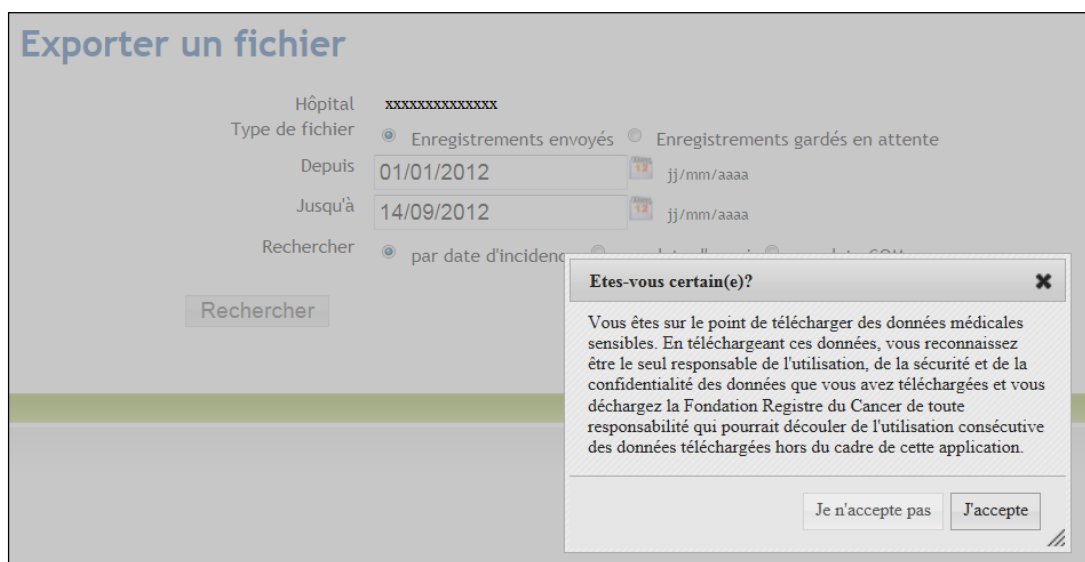


Figure 29. Avertissement suite à l'exportation de données médicales sensibles.



6. Comment participer à un projet d'enregistrement spécifique?

Pour l'enregistrement d'un projet spécifique, en plus des données qui doivent être enregistrées dans le cadre de l'enregistrement légalement obligatoire, des variables plus spécifiques sont demandées. L'enregistrement de ces variables supplémentaires se fait via les modules de projets d'enregistrement spécifiques.

Participer à des projets d'enregistrement spécifiques ne peut se faire que par l'application en ligne pour l'enregistrement du cancer. La livraison des variables demandées via l'extraction d'une base de données personnelle ("livraison par batch") n'est pas possible.

6.1. Ajouter des enregistrements des projets spécifiques

La **participation à un projet** peut se faire de **deux manières**:

1. Couplé à l'enregistrement légal et obligatoire du cancer
2. Indépendamment de l'enregistrement légal obligatoire du cancer

Les deux possibilités sont d'application aussi bien pour les nouveaux diagnostics que pour les enregistrements follow-up. Ces possibilités seront expliquées en détail.

6.1.1. Combinaison de l'enregistrement d'un projet avec l'enregistrement du cancer légalement obligatoire

Vous pouvez choisir de coupler l'enregistrement pour un projet à l'enregistrement général du cancer (nouveau diagnostic ou follow-up). Dans ce cas, sur la page d'accueil de la WBCR, vous devez choisir d'**introduire un enregistrement général du cancer**. En effet, si lors de cet enregistrement standard, vous introduisez des données qui activent un projet, vous aurez l'occasion de participer à ce projet après envoi de l'enregistrement. Le message 'Participation à des projets d'enregistrements spécifiques' apparaîtra dans ce cas. Par exemple, si vous encodez 'C09.9 amygdale' comme localisation primaire de la tumeur dans le module d'enregistrement général du cancer, vous verrez apparaître la proposition ci-dessous pour participer au projet 'Head and neck : oropharynxca' (figure 30).

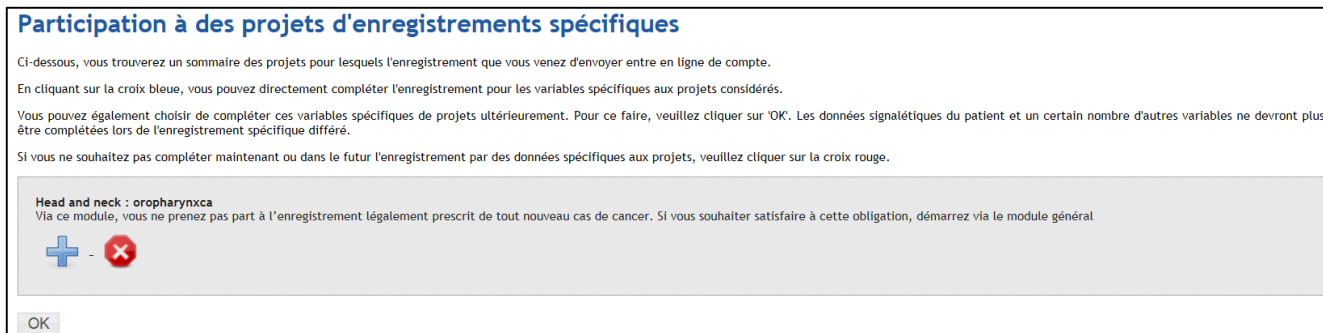


Figure 30. Participation à des projets d'enregistrements spécifiques

Ici, vous pouvez choisir entre 3 différentes actions:

a. Remplir immédiatement les variables du projet spécifique

En cliquant sur la croix bleue, vous serez dirigés vers la page d'enregistrement du projet où vous pourrez ajouter les variables spécifiques. L'avantage de cette voie est que sur base des données d'enregistrement du cancer envoyées, les données de la patiente et un certain nombre de données concernant la tumeur sont déjà complétées sur la page d'enregistrement du projet. De cette manière, vous ne devez pas encoder les données deux fois.

b. Reporter l'enregistrement des variables spécifiques du projet

En cliquant sur 'OK' vous acceptez de compléter les variables spécifiques à ce projet ultérieurement (figure 30). Les enregistrements envoyés sont conservés dans un dossier séparé et pourront être utilisés plus tard comme base pour un enregistrement spécifique du projet.

Au moment où vous souhaitez encoder les variables spécifiques du projet, vous devez cliquer sur l'icône avec le dossier ('Liste des enregistrements gardés en attente, des enregistrements étendus et des enregistrements arrêtés et les follow-ups') dans le module de l'enregistrement général du cancer. Sous le titre 'Enregistrements WBCR', cliquez sur l'onglet 'Projets' où vous avez la possibilité, via le numéro NISS, la date de COM ou le numéro d'enregistrement de la mutuelle de rechercher les enregistrements inclus dans un projet (figure 25). Vous pouvez rechercher ici les enregistrements qui entrent en compte pour un projet spécifique. Vous trouverez plus d'informations dans le paragraphe *c. Onglet 'Projets'* de la section 5.8.

c. Pas de participation à l'enregistrement du projet pour ce patient

Si pour ce patient vous ne voulez, ni maintenant, ni dans le futur, pour cet enregistrement spécifique participer à l'enregistrement du projet, cliquez sur la croix rouge. Vous recevrez la question pour confirmer que vous êtes bien certain de ne jamais faire un enregistrement du projet pour CE patient (Figure 31). Vous cliquez sur 'Oui' si c'est le cas. Si vous cliquez 'Non' vous serez redirigé vers la page d'accueil de la WBCR.

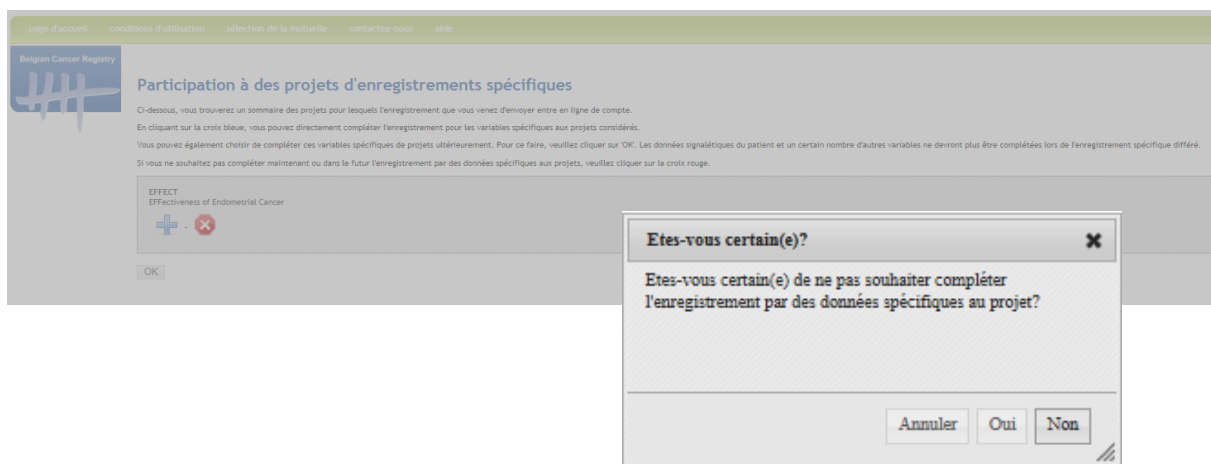


Figure 31. Pas de participation à l'enregistrement du projet pour ce patient.

Si vous cliquez sur la croix rouge et cliquez 'Oui' sur l'avertissement qui apparaît, il sera encore toujours possible d'enregistrer ce patient pour un projet spécifique. Ceci est possible via le lien direct vers le projet à partir de la page d'accueil où vous devrez sélectionner l'application spécifique du projet (voir 6.1.2.)

Un inconvénient de cette manière de travailler est qu'il n'y a pas de récupération des données d'enregistrement du cancer déjà introduites, dans le projet d'enregistrement spécifique.

6.1.2. En plus de l'enregistrement légalement obligatoire du cancer

Les variables spécifiques au projet peuvent être enregistrées directement sans passer par l'enregistrement général. Pour cela, vous devez, dans la page d'accueil de la WBCR, choisir d'ajouter un nouvel enregistrement directement dans le module du projet d'enregistrement spécifique (figure 7).

Les enregistrements faits de cette façon sont tout à fait indépendants de l'enregistrement légalement obligatoire. Ce qui veut dire que, par cette voie, quand vous enregistrez une tumeur, vous êtes encore obligés d'enregistrer ce cas par la voie de l'enregistrement du cancer obligatoire.

Cette manière de participer à l'enregistrement du projet est intéressante pour les hôpitaux qui envoient leurs données d'enregistrements du cancer déjà en batch (= une extraction de leur

propre base de données) et donc n'utilisent pas le module d'enregistrement online de la Fondation Registre du Cancer.

6.2. Les projets de la Fondation Registre du Cancer

6.2.1. Head and Neck

Le projet Head and Neck pour l'enregistrement des carcinomes de l'oropharynx a été développé en collaboration avec le Vlaamse Werkgroep voor Hoofd – en Halstumoren (VWHHT) et est également soutenu par le groupe de travail francophone.

Ce projet étudie la 'Quality of Care' et consiste en l'enregistrement de variables spécifiques liées à la tumeur et aux traitements.

Le projet est accessible à tous les utilisateurs de l'application WBCR.

6.2.2. Techniques Innovantes en Radiothérapie

Le projet d'enregistrement 'Techniques Innovantes en Radiothérapie' est une initiative de l'Institut national d'assurance maladie-invalidité (INAMI) en collaboration avec les services qui effectueront les techniques innovantes suivantes: Stereotactic Body Radiation Therapy (SBRT) et Accelerated Partial Breast Irradiation (APBI) and Boost.

L'objectif premier de cette étude d'enregistrement avec financement de recherche temporaire est d'évaluer sous quelles conditions et à quel(s) tarif(s) les techniques innovantes en radiothérapie seront intégrées dans la nomenclature des prestations de santé.

Les modules d'enregistrement SBRT et APBI sont accessibles à tous les utilisateurs de l'application WBCR.

6.2.3. RALP

Le projet RALP (robot assisted radical prostatectomy) provient d'une initiative de l'INAMI (Institut National d'Assurance Maladie-Invalidité) en collaboration avec le BAU (Belgian Association of Urology). Ce projet s'inscrit dans le cadre d'une étude visant à l'amélioration de la qualité de soin. La participation à ce projet consiste en l'encodage d'un set de données spécifiques associées à la mise en oeuvre d'une procédure RALP.

Ce projet est uniquement accessible aux urologues (ainsi qu'à leur personnel administratif lié).

6.2.4. EFFECT

Le projet EFFECT est un projet d'enregistrement multicentrique prospectif d'observation du cancer du corps de l'utérus (à l'exclusion du cancer du col de l'utérus). EFFECT est une initiative de Reliable Cancer Therapies (RCT) et des représentants des gynécologues belges (Vlaamse Vereniging voor Obstetrie en Gynaecologie – VVOG – et le Groupement des Gynécologues Obstétriciens de Langue Française de Belgique – GGOLFB) en collaboration avec la Fondation Registre du Cancer.

Le projet EFFECT est accessible à tous les utilisateurs de l'application WBCR.

7. Se déconnecter

Il est conseillé se déconnecter de l'application d'enregistrement du cancer si vous n'y travaillez plus (pour un certain temps) (déconnexion automatique après 30 min).

Dans la barre de navigation, en haut à droite de l'application d'enregistrement du cancer, il y a un bouton 'se déconnecter' (Figure 32).



Figure 32. Se déconnecter.

8. Problèmes que vous pourriez rencontrer

8.1. Adapter les paramètres de sécurité

En fonction des paramètres de sécurité de votre réseau ou votre ordinateur, il est possible qu'il soit nécessaire de faire un certain nombre de modifications de la configuration de l'ordinateur pour permettre le bon fonctionnement de l'application WBCR.

a. Permettre l'utilisation des 'Cookies'

- Allez dans 'Start', 'Control panel'
- Sélectionnez 'Network and Internet' et 'Internet options'
- Dans l'onglet 'Privacy': sélectionnez 'Sites'
- Indiquez l'URL de l'application (<https://www.enregistrementducancer.be/wbcr/>) dans le cadre 'Address of website' et cliquez sur 'Allow' (figure 33)
- Cliquez sur 'OK'

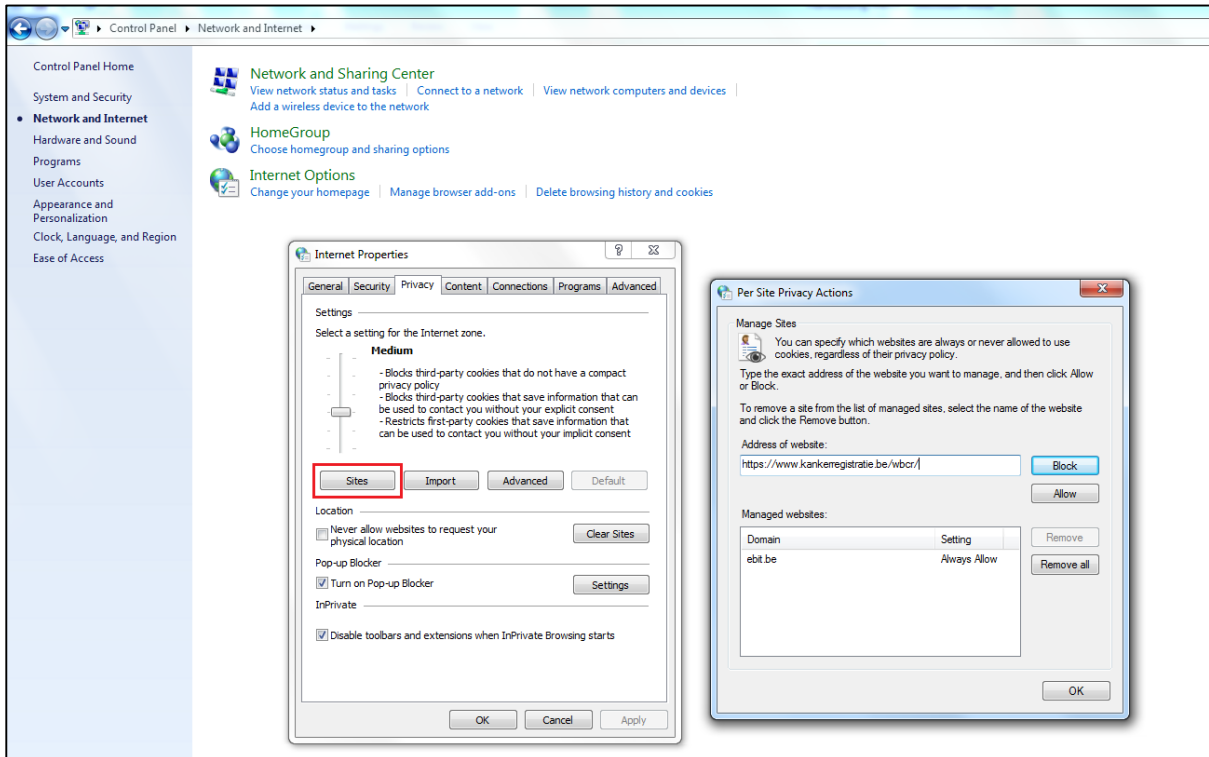


Figure 33. Permettre l'utilisation des cookies.

b. Ajouter le website aux sites de confiance

- Allez dans 'Start', 'Control panel'
- Sélectionnez 'Network and Internet' et 'Internet options'
- Dans l'onglet 'Security', sélectionnez 'Trusted sites'
- Cliquez sur le bouton 'Sites'
- Indiquez: <https://www.enregistrementducancer.be/wbcr/> dans la zone avec les sites web de confiance (figure 34)
- Cliquez sur 'OK'



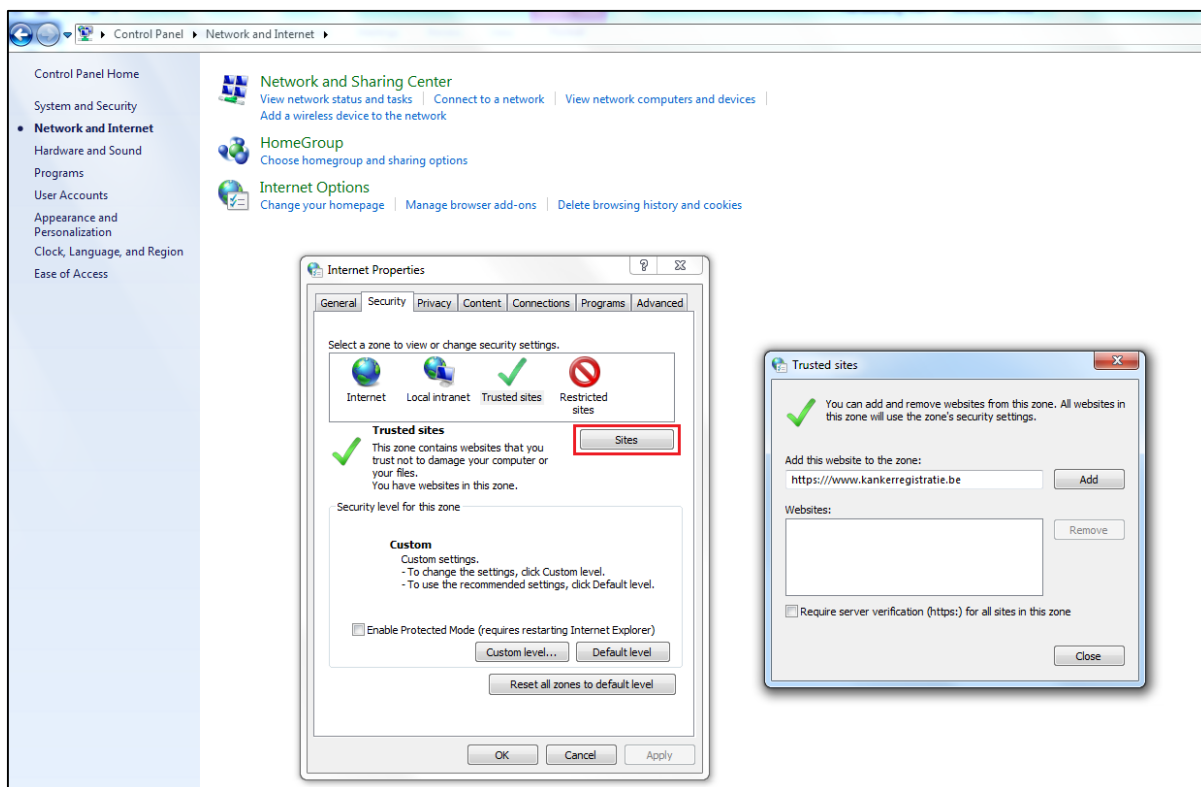


Figure 34. Ajouter l'application d'enregistrement aux sites de confiance.

8.2. WBCR inaccessible

a. Obtention de l'accès à la WBCR échoue

Si la WBCR s'avère inaccessible après identification correcte et que vous recevez le message ci-dessous (ce qui indique une erreur pendant le processus d'authentification) (Figure 35), veuillez contacter le centre de contact d'eHealth (tel 02/ 788 51 55 ou via le formulaire de contact : <https://www.ehealth.fgov.be/fr/contact>). A l'aide du numéro de référence mentionné dans le message, la personne de contact d'eHealth pourra davantage vous aider.

U hebt geen toegang tot de kankerregistratie webtoepassing.

Vous n'êtes pas autorisé à vous connecter à l'application d'enregistrement du cancer.

Indien u arts bent of indien u werkt onder de verantwoordelijkheid van een arts die deelneemt aan de online kankerregistratie en indien uw lokale beheerder u geregistreerd heeft als gebruiker met een bepaald gebruikersprofiel, dan kunt u zich wenden tot het be health Contact Center op het telefoonnummer 02/7885155, van maandag tot en met vrijdag van 07u tot 20u. Gelieve het volgende referentienummer door te geven: 5L0000AWXB68
 Indien u meer informatie wenst over de kankerregistratie webtoepassing en over het verkrijgen van toegang, dan kunt u zich wenden tot het Kankerregister op het telefoonnummer 02/2501010 of via email: info-wbcr@kankerregister.org.

Si vous êtes médecin ou si vous travaillez sous la responsabilité d'un médecin participant à l'enregistrement du cancer et si votre gestionnaire local vous a enregistré comme un utilisateur et vous a attribué un profil, veuillez vous adresser au Contact Center be health, par téléphone, au 02/7885155 du lundi au vendredi de 07:00 à 20:00 en leur communiquant le numéro de référence suivant : 5L0000AWXB68.
 Si vous désirez des informations sur l'application d'enregistrement du cancer et les procédures de demande d'accès, veuillez contacter le Registre du Cancer par téléphone : 02/2501010 ou par E-mail : info-wbcr@registreducancer.org.

Figure 35. Obtention de l'accès à la WBCR échoue.

b. Accès aux pages d'enregistrement d'un projet spécifique refusé

Pour certains projets de la WBCR vous avez besoin d'un profil spécifique (et des droits correspondants) pour pouvoir effectuer des enregistrements. Pour le projet RALP p.ex., vous devez être urologue (ou, en tant que collaborateur administratif, être lié à un urologue) pour pouvoir participer à l'enregistrement de ce projet.

Si vous n'avez pas le profil correct pour participer à un projet d'enregistrement spécifique, vous recevrez le message suivant, au moment où vous voulez ouvrir les pages spécifiques du projet (Figure 36).

Si vous voulez quand-même participer au projet d'enregistrement spécifique, vous pouvez toujours contacter la Fondation Registre du Cancer pour recevoir plus d'informations.

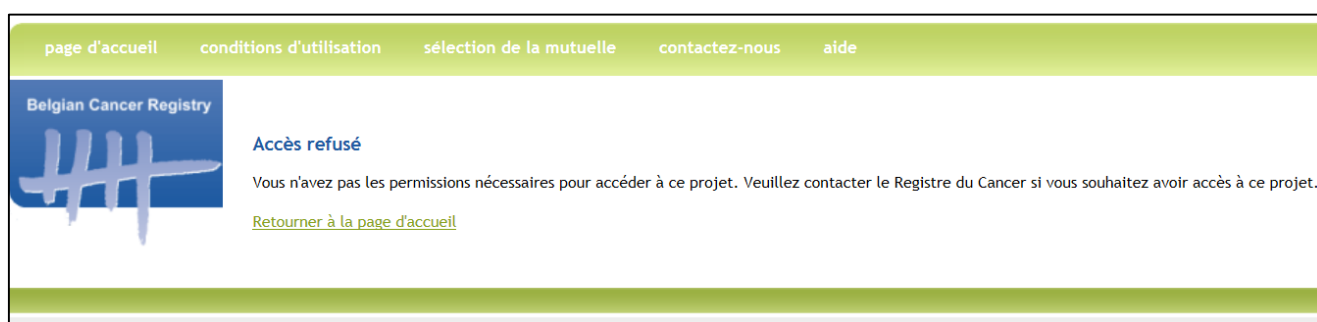


Figure 36. Accès aux pages d'enregistrement d'un projet spécifique refusé.

